

Les vitrines de Gaillon

Au fil du temps, il est indéniable qu'on observe un changement dans le style des vitrines. Celles-ci ont toutefois évolué en adéquation avec la vie quotidienne des Gaillonnais. Cette nouvelle esthétique, bien que plus moderne, voire parfois trop, rentre en conflit avec le passé historique de la ville. Un passé dont le poids se fait encore sentir de nos jours ; maisons à pans de bois, bâtiment en pierre de taille, colombage, château... De ce fait, les vitrines apparaissent anachroniques au regard des édifices de l'ancien bourg castral.

A travers l'étude d'anciennes cartes postales de la ville, nous avons pu constater, dans l'état actuel, une dégradation de l'harmonie des vitrines. C'est pourquoi, l'Architecte des Bâtiments de France préconise de revenir sur les origines de Gaillon de façon à se rapprocher, dans la mesure du possible, au charme des vitrines d'antan.

Autrefois, l'archétype de la vitrine se présentait de la manière suivante (cf : schéma) : le lettrage de l'enseigne était directement peint sur la façade et se déployait sur l'ensemble du bandeau, les vitrines étaient de véritables vitrines de présentation grâce à des linteaux en bois ou en métal, une série de moulures décorait les contours du commerce, et le soubassement était le plus souvent en bois ou en marbre. Ce type d'enseignes correspond à ce qui demeure le plus intéressant par leurs formes et leur style dans un centre-ville ancien.



Nous vous proposons un comparatif de photographies d'époques et de maintenant pour illustrer nos propos.

Photographie 1 : Photographie prise sur le début de l'avenue du Maréchal Leclerc, vue du rond-point. Nous pouvons observer que la rue était déjà large à l'époque et qu'il y a eu, par la suite, un rétrécissement de la route. L'avancée du commerce situé sur la gauche était toutefois préexistante. En revanche, on s'aperçoit que le café situé à droite a disparu. Sur cette même chaussée, un bâtiment en brique et pierre de taille a été recouvert d'enduit.



Photographie 2 : Photographie prise dans la rue Général de Gaulle, près de l'Eglise. La maison en pans de bois est classée Monument Historique depuis le 4 mai 1943. Les photographies permettent de mettre en évidence que les vitrines étaient différentes selon les époques, gardant toutefois la même intégrité avec ce monument datant du XVI^{ème} siècle. On constate d'ailleurs que le renforcement n'existait pas lorsque ces cartes postales ont été réalisées. De plus, on peut voir que les enseignes avaient progressivement recouverts le premier niveau de colombage. Enfin, à une certaine époque, les stores étaient en bois ce qui contribue à l'authenticité du bâtiment.



Theau44

www.delcampe.net



Delbos52

www.delcampe.net



Photographie 3 : Photographie du croisement entre la Route de Rouen et la Rue de la Colonie. Nous observons qu'en l'état actuel les enseignes sont trop présentes sur l'édifice et n'ont pas été approuvées par nos services. En effet, les enseignes ne doivent apparaître qu'au rez-de-chaussée et ne pas empiéter sur les étages supérieurs, qui peuvent éventuellement être habitables.



*



Photographie 4 : Photographie prise au milieu de la rue Général de Gaulle (ancienne Grande Rue). Ici, on constate une dénâturation des édifices due aux enseignes qui débordent sur la rue et sont inesthétiques. Les drapeaux devraient être positionnés sur la partie commerciale (c'est-à-dire au rez-de-chaussée) et non pas sur la partie habitable des bâtiments. Un immeuble a disparu, il a été remplacé par une banque aux formes cubiques, qui ne s'inscrit pas dans la lignée architecturale de la rue (les façades ayant plusieurs étages).



www.delcampe.net

collections27



Photographie 5 : Photographie prose dans la rue du Général de Gaulle, près de l'Eglise (en face de la maison classée). Une fois encore, les drapeaux ne devraient pas être sur la partie habitable des édifices, les rendant inesthétiques (à l'image du drapeau brasserie écrit en toutes lettres sur la longueur des deux étages que détient l'immeuble). On remarque la présence d'un dais en fer sur ce qui semble être déjà une boucherie (cf fiche conseil n°22 « les enseignes noires et l'exemple des boucheries charcuteries de l'Eure »).



Photographie 6 : Photographie de la rue du Général de Gaulle, près de la place de l'Eglise. Cette photographie d'époque met en évidence tout le charme des enseignes d'antan. Nous y retrouvons des marquises en ferronnerie, les anciennes carottes indiquant la présence d'un bureau de tabac... De nos jours, les enseignes paraissent ternes et ne se marient pas nécessairement avec l'architecture globale du bâtiment.



Louloubroc

www.delcampe.net



Photographie 7 : Photographie dans la rue du Général de Gaulle. Ici, nous constatons une volonté de s'inscrire dans une démarche d'architecture locale avec le magasin de vêtements, qui se situe près de la maison en pans de bois. Cependant, au regard du pignon en pans de bois, il serait intéressant de rechercher si l'édifice ne pourrait pas revenir à son état d'origine comme cela a pu être le cas sur la photo n°4 (bâtiment sur la droite). A défaut, il serait bien de refaire un enduit sur toute la surface du bâtiment ou de remettre à jour les pans de bois. En outre, les enseignes peintes sur les étages de nos jours préservent le charme de l'ancien temps. Il est donc conseillé de les conserver dans la mesure du possible.



Photographie 8 : Photo prise dans la rue du Général de Gaulle. On constate sur la photo la plus récente que certains commerces possèdent des couleurs criardes, ce qui marque une rupture avec les autres commerces dont l'intégration semble plus adéquate.



94cbr

www.delcampe.net



Photographie 9 : Photographie prise dans la rue du Général de Gaulle. Ici, l'enseigne Carrefour se prolonge sur deux façades alors qu'elle n'aurait pu n'en prendre qu'une. On a l'impression qu'il n'existe aucune coupure entre ses deux immeubles, ce qui rend le bandeau trop important par rapport à l'architecture d'ensemble, sentiment renforcé par la manière dont a été reconstruit le rez-de-chaussée. Enfin, concernant les fenêtres, il est notable la disparition des volets, et les petits bois.

